Aux membres du Conseil d’arrondissement d’Outremont

Objet : Opinion concernant le stationnement

Puisque vous nous fournissez l’occasion de donner notre opinion au sujet des nouvelles règles de stationnement dans l’arrondissement d’Outremont, nous en profitons pour faire quelques recommandations.

Donnez-nous nos dimanches.

Nous pourrons ainsi recevoir sans pénalité la visite de notre famille et de nos amis. Deux heures ne permettent pas une réunion familiale et un repas. Tous ne peuvent venir avec le transport en commun, encore moins à bicyclette ou à pied. Si ce congé de vignette commençait le samedi soir, ce serait encore mieux.

Allongez la période de la nuit.

Un congé de vignette commençant à 20 h au lieu de 22 heures, permettrait des visites en semaine. À cette heure, les « intrus » sont partis vers leurs lointaines banlieues !

Donnez-nous des informations plus précises.

Voici quelques questions que nous nous posons.
Nous allons en matinée faire des courses rue Van Horne ou Bernard ; l’après-midi, nous allons voir une amie rue Willowdale. Comment calcule-t-on nos deux heures ? Notre fille qui habite loin vient passer la nuit chez nous. Elle arrive à 17 heures et repart à 11 heures le lendemain matin, un séjour de moins de 24 heures. Une ou deux vignettes ? Rien n’est clair sur les affiches, surtout pour les gens qui n’habitent pas à Outremont.

Nous payons déjà 125 $ par mois pour un parking hors rue qui enlève notre voiture de la voie publique et rend service ainsi à l’arrondissement. Vous comprendrez notre opposition à un règlement qui nous coûte un supplément même en tenant compte des vignettes gratuites qui seront vite dépensées.

Denise et Jacques Tellier
[redacted]